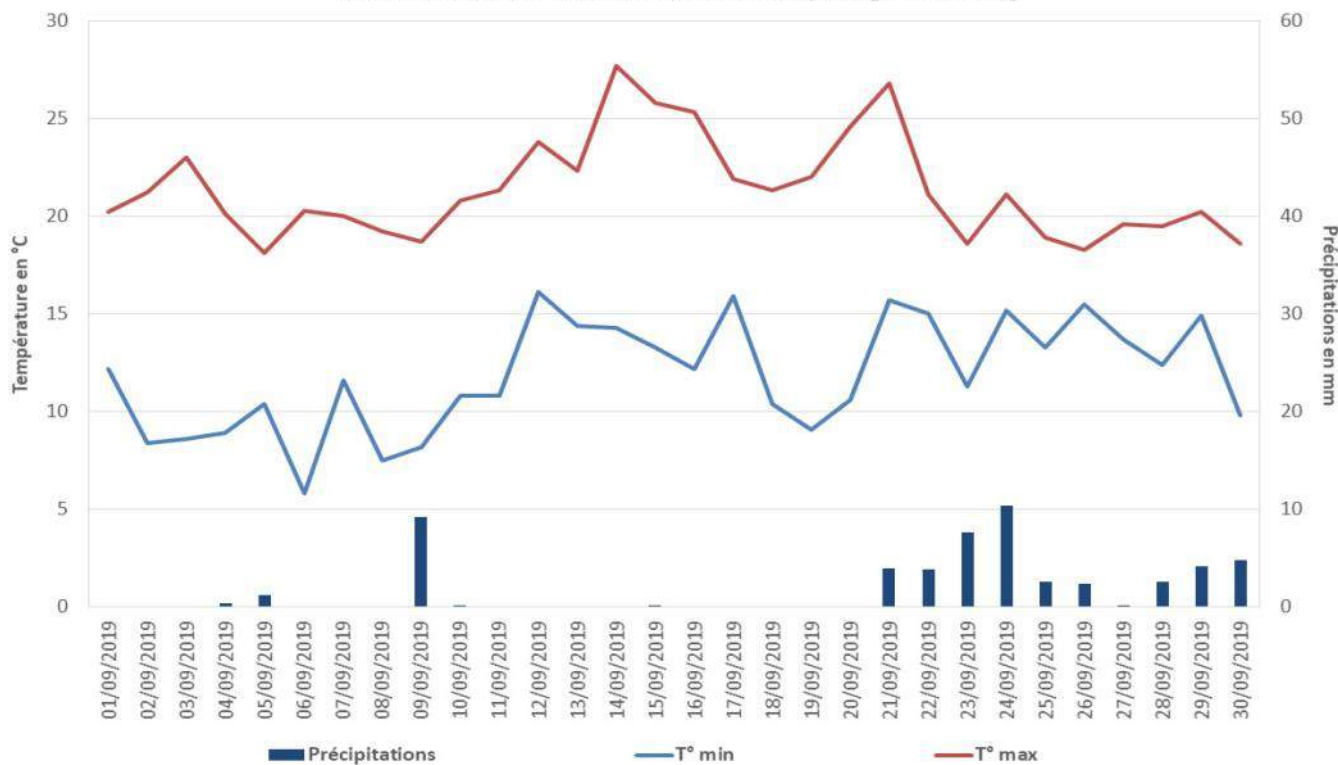


En Bref

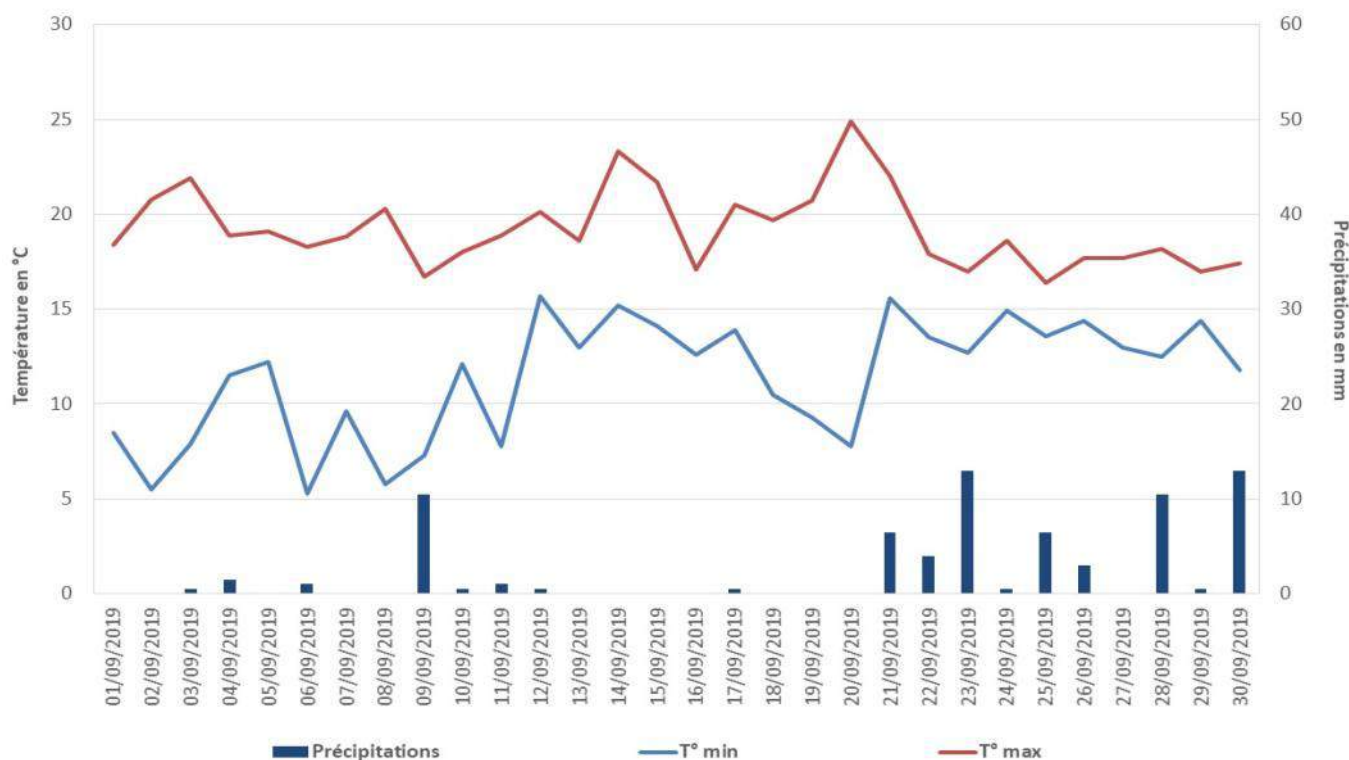
Colza	Limaces	●	Conditions climatiques favorables à leur activité. Vigilance sur les parcelles à risque, notamment les parcelles en cours d'émergence.
	Petite Altise	●	Pas de signalement cette semaine. Conditions climatiques défavorables à leur activité.
	Grosse altise	●	Pas d'évolution des dégâts sur feuilles depuis les derniers relevés. Maintien de conditions climatiques défavorables pour permettre un vol massif. Vigilance sur les parcelles de moins de 3 feuilles, notamment sur les parcelles en cours de levée.
	Tenthrède de la rave	●	Peu de signalement. Conditions climatiques toujours défavorables. Surveiller vos parcelles jusqu'au stade 6 feuilles.
Maïs	Pyrale		Juste avant la récolte (septembre / octobre), réaliser un sondage larvaire dans les parcelles pour évaluer la présence des pyrales dans votre parcelle : observation importante pour appréhender la pression éventuelle pour la campagne suivante.
			Pour une lutte préventive efficace, il est recommandé de réaliser un broyage des cannes de maïs puis un enfouissement des résidus après la récolte : ⇒ Pour les parcelles de maïs grain : quel que soit le niveau de pression observé, ⇒ Pour les parcelles de maïs fourrage : dans les situations les plus infestées.

Bulletin de Santé du Végétal

Données météo sur la station de Rennes 35 (Thorigné Fouillard)



Données météo sur la station de Brest 29 (Trémaouézan)



Représentations graphiques indiquant la pluviométrie journalière (histogramme), les températures minimales (courbe bleue) et les températures maximales (courbe rouge) entre le 1er au 30 septembre 2019 pour les villes de Rennes (35) et Brest (29).

Source : Demeter

COLZA

33 parcelles suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 6, Finistère : 8, Ille-et-Vilaine : 4, Morbihan : 15).

Stades

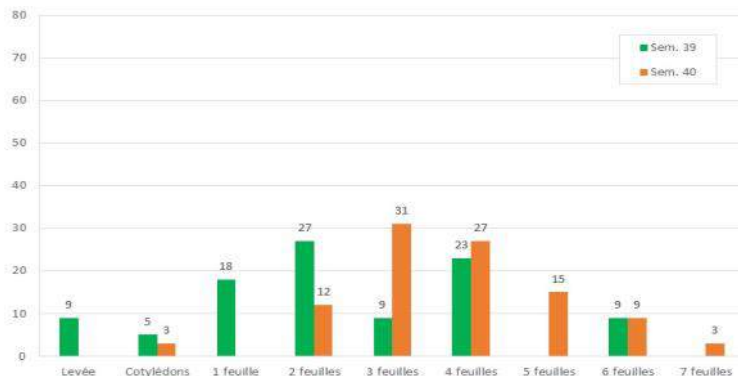
Stade moyen : 3 feuilles (B3)

Stade minimum : cotylédons (A)

Stade maximum : 7 feuilles (B7)

Les levées sont hétérogènes entre les parcelles et même au sein des parcelles. Les pluies de ces derniers jours ont permis de nouvelles levées.

Hors réseau, des parcelles localisées dans le sud de l'Ille-et-Vilaine sont présentes à des stades développés (7 feuilles) et sont homogènes.



Répartition des parcelles suivies selon leur stade

Ravageurs

Limace

Observations issues des parcelles du réseau :

Résultat des piégeages : des limaces ont été vues dans 5 pièges sur 20 relevés (25% des pièges) avec en moyenne 6 limaces / m².

Observation des plantes : des morsures ont été notées dans 11 parcelles (48% des parcelles suivies) avec 20% des plantes touchées et 5% de surface foliaire détruite.

Période et seuil indicatif de risque :

Du semis au stade 3 feuilles (B3).

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque.

Il est donc important de surveiller vos parcelles pour anticiper les dégâts avec l'observation des plantes et le piégeage.

L'évaluation du risque doit se baser sur différents éléments :

- la dynamique des populations de limaces (relever les pièges tous les 2 / 3 jours),
- l'activité des limaces sur plantes (évaluation de l'évolution des dégâts sur plantes),
- le stade du colza (risque accru à la levée),
- la vitesse de développement du colza (culture peu poussante plus sensible aux limaces),
- l'évaluation du risque parcellaire potentiel vis-à-vis des limaces grâce à une grille (cf. [BSV n°25 du 17-09-19 / p.7](#)),
- les conditions climatiques (températures douces et humidité),
- La présence ou non d'auxiliaires.

Analyse de risque :

Au vu des conditions climatiques de ces derniers jours, les piégeages ont augmenté. Mais, les dégâts sur feuilles restent, pour le moment, peu importants (pas d'évolution de la surface foliaire attaquée).

Les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours restent favorables à l'activité des limaces.

Vigilance accrue sur les parcelles à risque (présence de paille ou de résidus mal dispersés, sol argileux et motteux, précédent cultural à risque, travail du sol superficiel, ...) et qui sont toujours dans la période de sensibilité (notamment en cours de levée).

Risque **fort** pour les parcelles à risque et en cours de levée ou encore peu avancées (inférieur à 3 feuilles).

Pour les parcelles au-delà du stade 3 feuilles, le risque est **nul**.

Méthodes alternatives :

Des leviers sont disponibles pour diminuer ou réguler les populations de limaces :

- ⇒ **Préserver les auxiliaires** : implanter des zones refuges (bandes enherbées), labourer peu profondément, choisir des produits molluscicides de biocontrôle.

Altise des crucifères (petite altise)

Observations issues des parcelles du réseau :

Observation des plantes : aucun signalement.

Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 3 feuilles (B3) inclus.

80% des pieds avec des morsures et 25% de la surface foliaire détruite.

Analyse de risque :

Les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours sont défavorables à leur activité.

Ne pas détruire vos repousses de colza des parcelles environnantes juste avant ou pendant la levée des colzas (pour limiter les déplacements de populations d'une parcelle à une autre).

Altise d'hiver (grosse altise)

Observations issues des parcelles du réseau :

Résultat des piégeages : 13 cuvettes avec piégeage sur 29 cuvettes relevées : en moyenne 11 individus par piège.

Observation des plantes : 16 parcelles avec des morsures sur les 27 suivies cette semaine : en moyenne 26% des plantes touchées et 5% de la surface foliaire attaquée. Aucun dépassement de seuil n'a été constaté.

Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 3 feuilles (B3) inclus. Après le stade B4 (4 feuilles), il est inutile d'intervenir.

Pour une levée avant le 1er octobre : 80% des pieds avec des morsures et 25% de la surface foliaire détruite. Il faut tenir compte de la dynamique de pousse du colza aux tous premiers stades de développement et des conditions climatiques favorables ou non à une sortie rapide du colza de la période de sensibilité.

Analyse de risque :

Des piégeages ont été effectués mais ne sont pas plus importants que ceux enregistrés la semaine dernière.

Les dégâts sur feuille restent faibles et n'ont pas évolué par rapport aux derniers relevés.

Aucun dépassement de seuil n'a été observé.

Les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours restent défavorables à un vol significatif des adultes qui quittent leur lieu de diapause estivale lorsque les températures maximales chutent significativement et repassent le seuil des 20°C (ce qui n'est toujours pas le cas).

Maintenir une surveillance sur les parcelles de moins de 3 feuilles (B3) : relever régulièrement la cuvette, surveiller le développement végétatif des colzas et l'évolution des dégâts.

La pression exercée par les altises d'hiver reste **faible**.



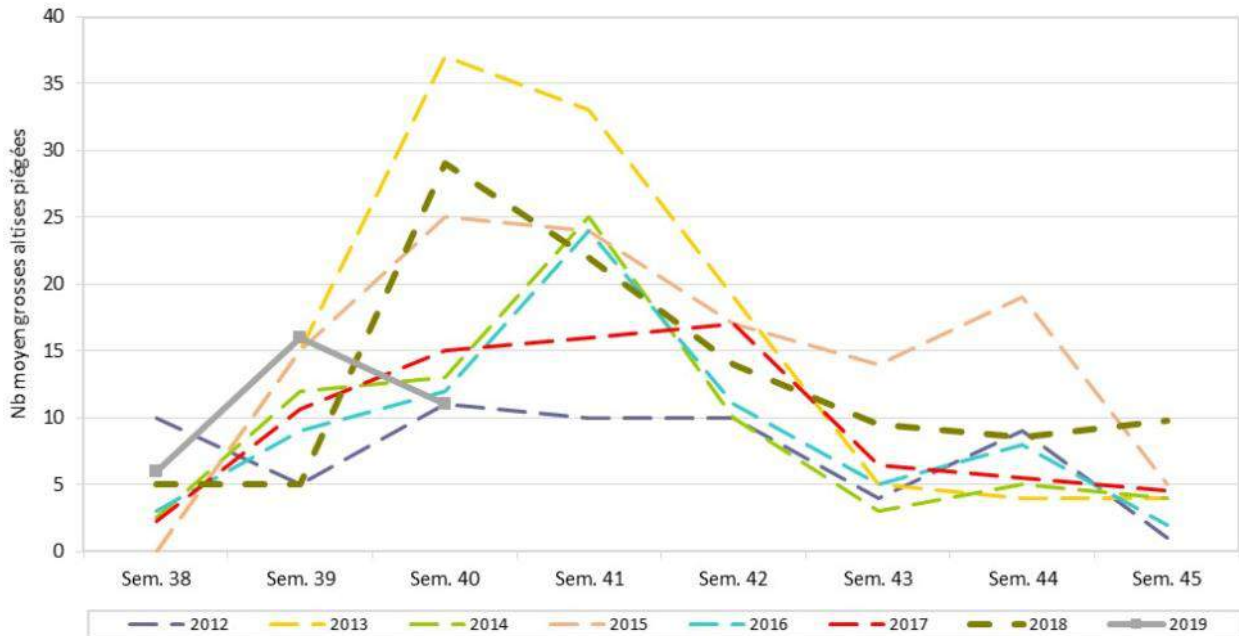
Moins de 25 % de la surface foliaire détruite



Plus de 25 % de la surface foliaire détruite

Source : Terres Inovia

Evolution du nombre moyen d'altises piégées en cuvette jaune dans les parcelles du réseau sur plusieurs automnes



Tenthrede de la rave

Observations hors réseau :

Résultat des piégeages : 8 cuvettes avec piégeage sur 29 relevés : en moyenne 10 individus par piège.

Observation des plantes : 6 parcelles avec des symptômes sur les 29 suivies : 37% des plantes touchées et 11% de la surface foliaire attaquée. Aucun dépassement de seuil indicatif de risque n'a été constaté.

Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 6 feuilles (B6).

Prélèvement de plus d'1/4 de la surface foliaire par les larves.

Analyse de risque :

Les conditions climatiques annoncées restent défavorables à leur activité.

Il est fréquent d'observer des captures abondantes d'adultes, non nuisibles pour la culture, dans les cuvettes jaunes (outil d'alerte).

Pour autant, cela ne présage pas forcément d'une présence abondante de larves ultérieurement dans les parcelles qui sont seules responsables des dégâts. Elles doivent les feuilles en ne laissant que les nervures.

Vigilance sur l'évolution des dégâts dans les parcelles en cas de présence de larves car les dégâts peuvent être rapides.

Risque **faible** pour les parcelles sans dégâts signalés.

Larve de tenthrede de la rave



Source : Fredon Bretagne

Adulte de tenthrede de la rave



Source : Terres Inovia

Autres signalements

Des pucerons verts du pêcher ont été signalés, pour la première fois, dans deux parcelles du réseau avec 5% des plantes touchées. Les conditions climatiques actuelles ne sont pas favorables à leur activité.

Des dégâts d'oiseaux ont également été signalés dans deux parcelles.

MAÏS

Sondage larvaire réalisé avant la récolte

Avant la récolte, il est souhaitable d'aller dans les parcelles de maïs pour y réaliser des sondages larvaires afin d'évaluer la pression exercée par les larves de pyrale. Cette observation réalisée juste avant la récolte (septembre – octobre) permet de bien connaître la situation et de prévoir la pression éventuelle pour la prochaine campagne.

Méthode d'observation :

Il faut prélever 5 pieds à suivre sur cinq placettes prises au hasard, les disséquer et dégager les épis.

Les larves doivent être dénombrées sur ces 25 plantes pour obtenir le nombre moyen de larve(s) par plante.

Méthodes prophylactiques :

Après la récolte, le broyage fin et ras des cannes de maïs est fortement recommandé pour notamment détruire les larves de pyrale présentes à l'automne. L'enfouissement des résidus complètera le broyage en permettant une meilleure dégradation de ces résidus. Il est également important de réaliser ces actions collectivement pour permettre d'abaisser la pression, surtout dans les secteurs où les pyrales ont déjà été observées les années précédentes. Les larves de pyrale sont très résistantes au froid. Mais, la pluie et les températures douces entraînent des développements de pathogènes sur les larves diapausantes, permettant aussi de diminuer les populations de pyrale.

Larve de pyrale



Source : Fredon Bretagne

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritex Bocage, Arvalis-Institut du Végétal, BCEL Ouest, CRAB, CECAB, CFPPA de Caulnes, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Corre Appro, D2n, Eilyps, Even Agri, Fdceta 35, Fredon Bretagne, GN Solutions, Gruel Fayer, Hautbois SA, Lycée de Bréhoulou, SAS Seyeux.

Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières
Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Nathalie SAULAIS
Animatrice Grandes Cultures
Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.